

CIWA

COOPERATION IN INTERNATIONAL WATERS IN AFRICA

CADRE POUR LES SITUATIONS DE FRAGILITÉ, DE CONFLITS ET DE VIOLENCE

≈ UPDATED : APRIL 2024

WORLD BANK GROUP

À propos du pôle mondial d'expertise en Eau

Lancé en 2014, le pôle mondial d'expertise en Eau du Groupe de la Banque mondiale rassemble au sein d'une même entité les activités de financement, de savoirs et d'exécution. En associant l'expertise mondiale de la Banque aux investissements nationaux, ce pôle est en mesure de donner plus de force à des solutions transformatrices qui permettront aux pays en développement de s'engager sur une trajectoire de croissance durable.

Visitez notre site : **www.worldbank.org/water** ou suivez-nous sur X **@WorldBankWater**

À propos du CIWA

La Coopération pour les eaux internationales en Afrique (CIWA), créée en 2011, est un partenariat forgé par la Banque mondiale, ses partenaires africains, la Commission européenne, l'Autriche, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède. CIWA aide les pays riverains d'Afrique subsaharienne à exploiter les possibilités d'assurer une croissance durable, inclusive et résiliente face au climat, et de réduire la pauvreté en s'attaquant aux obstacles à une gestion et à une mise en valeur concertées des ressources en eau internationale.

Visitez notre site : **www.ciwaprogram.org** et **www.ciwaprogram.org/fr** ou suivez-nous sur X **@CIWAProgram**

©2024 Groupe de la Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington DC 20433
Téléphone : +1 (202) 473-1000 ; Internet : https://www.banquemondiale.org/

Cet ouvrage a été établi par les services du Groupe de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Le « Groupe de la Banque mondiale » est composé des institutions juridiquement indépendantes suivantes : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (IFC) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA). Le Groupe de la Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu de cet ouvrage, ni les conclusions ou les jugements qui y sont décrits, et décline toute responsabilité en cas d'omission ou d'erreur (y compris, mais sans s'y limiter, les erreurs typographiques et les erreurs techniques) dans le contenu, quel qu'il soit. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part du Groupe de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement qu'il reconnaît ou accepte ces frontières. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des institutions du Groupe de la Banque mondiale, de leurs Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

Les informations contenues dans cet ouvrage sont fournies uniquement à titre d'information générale et ne sauraient être considérées comme des conseils en matière de droit, de titres ou d'investissements, une opinion quant au bien-fondé de tout investissement, ou une sollicitation quelconque. Certaines institutions du Groupe de la Banque mondiale ou les organisations qui y sont rattachées peuvent avoir un investissement dans quelques entreprises et entités citées dans le présent ouvrage, ou fournir des conseils ou des services auxdites entreprises et entités, ou autrement détenir un intérêt financier dans celles-ci.

Droits et autorisations

Le contenu du présent ouvrage fait l'objet d'un dépôt légal. Le Groupe de la Banque mondiale encourage la diffusion de ses études et autorise la reproduction partielle ou intégrale à des fins non commerciales du présent ouvrage, à condition d'en mentionner la source et d'obtenir toutes les autorisations nécessaires à son utilisation (comme indiqué dans le présent document).

Mention de la source — Nicolas Salazar (responsable des opérations, consultant en mission de courte durée) et Edoardo Borgomeo (spécialiste en gestion des ressources en eau) 2-7-2023 — première révision par Charlie Gilman (coordinateur de CIWA) et Ellen Haggerman (spécialiste des questions de parité femmes-hommes et de l'inclusion sociale) — 4-4-2024

La Banque mondiale ne garantit pas que le contenu de cet ouvrage ne porte pas atteinte aux droits de tiers et décline toute responsabilité à cet égard. Tous les renseignements sur les droits et licences doivent être adressés au service des publications de la Banque mondiale à l'adresse suivante : World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org

Sigles et abréviations

CER	Communauté économique régionale
CIWA	Coopération pour les eaux internationales en Afrique
FCV	Fragilité, conflits et violence
IDA	Association internationale de développement

Table des matières

Introduction	**03**
1. CIWA et les situations de FCV	**03**
2. Approche adoptée par la Banque mondiale pour les situations de FCV	**04**
3. Avantage comparatif de CIWA dans les domaines dans lesquelles les questions liées aux eaux transfrontalières et les situations de FCV se recoupent	**05**
4. Objectifs du cadre FCV de CIWA	**05**
◦ 4.1 Les trois composantes du cadre de CIWA	**06**
5. Champ d'application et mise en œuvre tout au long du cycle du projet	**06**
6. Bibliographie	**07**
7. Annexes	**08**
◦ 7.1 Annexe 1 — Modèle de cadre FCV de CIWA	**08**
◦ 7.2 Annexe 2 : CIWA dans les situations de FCV	**09**

Renforcer l'efficacité de CIWA dans les zones touchées par la fragilité, les conflits ou la violence

Introduction :

Cette publication présente le cadre du programme de Coopération pour les eaux internationales en Afrique (CIWA) pour les situations de fragilité, de conflits et de violence (FCV), conçu pour guider les actions menées par les équipes de projet de la Banque mondiale afin d'améliorer l'efficacité des activités financées par CIWA dans les zones en situation de FCV. Elle donne des informations générales sur les activités menées par CIWA pour promouvoir la coopération dans le secteur de l'eau, ainsi que sur les ressources et les références nécessaires à l'élaboration d'un descriptif de projet pertinent et d'une méthodologie permettant de prendre systématiquement en compte la dimension de conflits dans la conception des projets. La figure 1 illustre les trois étapes du processus du cadre de CIWA pour les situations de FCV. Les équipes de projet de CIWA utiliseront le modèle de cadre (annexe 1) pour consigner les informations sur les domaines dans lesquels il existe un recoupement entre les situations de FCV et les objectifs de développement des opérations de CIWA.

1. CIWA et les situations de FCV

Le programme CIWA est un fonds d'affectation spéciale multidonateurs qui aide les pays d'Afrique subsaharienne à promouvoir une croissance durable, inclusive et résiliente face au changement climatique. Il s'efforce, à cette fin, de s'attaquer aux obstacles à une gestion et à une mise en valeur concertées des ressources en eau transfrontalières et vise à renforcer ces activités au niveau régional de manière à améliorer la productivité, la sécurité et la pérennité de ces ressources dans toute la région[1]. CIWA collabore étroitement avec les autorités nationales, les organismes de bassin, les communautés économiques régionales (CER) et d'autres parties prenantes dans le cadre de trois types de projets exécutés par la Banque mondiale ou par des bénéficiaires. Il poursuit : i) des opérations de longue durée en collaboration avec les bassins prioritaires pour contribuer au renforcement d'éléments fondamentaux comme les systèmes de données, les accords politiques et juridiques, les institutions et les plans opérationnels et d'investissement ; ii) des activités de collaboration stratégiques qui lui permettent de contribuer à des projets ayant un fort impact grâce à ses travaux d'analyses, ses activités de renforcement des capacités et à son assistance technique ; et iii) des initiatives de production et de gestion des connaissances pour établir des bases factuelles plus solides à l'appui d'une gestion concertée des eaux internationales.

CIWA intensifie ses opérations dans les pays en situation de fragilité, de conflits et de violence et poursuit ses activités dans quatre régions prioritaires — la Corne de l'Afrique, le Sahel occidental et central, le lac Tchad et les Grands Lacs. CIWA a fait de la poursuite d'opérations dans les situations de fragilité, de conflits et de violence l'une de ses principales priorités de développement transversales, à l'instar de la promotion de la parité femmes-hommes et de l'inclusion sociale, de la résilience face au changement climatique et de la préservation de la biodiversité. Il existe des liens étroits et complexes entre les situations de FCV, la parité femmes-hommes et l'inclusion sociale, le changement climatique et la biodiversité qui exigent l'adoption d'approches du développement non cloisonnées, et la gestion et la mise en valeur des ressources en eau transfrontalières fait intervenir tous ces domaines. La parité femmes-hommes et l'inclusion sociale constituent de fait un axe essentiel des activités de CIWA. Le cadre présenté ici prend ainsi en compte le fait que les femmes et les autres groupes de population vulnérables sont souvent particulièrement exposés aux situations de FCV et que leurs capacités d'agent est souvent sous-employée.

Les problèmes rencontrés dans la gestion et la mise en valeur des ressources en eau en Afrique subsaharienne sont encore plus prononcés dans les pays en situation de FCV[2]. CIWA intervient dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne figurant sur la *liste des situations de fragilité et de conflits* établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2024 (voir l'annexe 2). La *Stratégie du Groupe de la Banque mondiale pour les situations de fragilité, de conflits et de violence (2020-2025)* et sa politique opérationnelle sur la coopération au développement et la fragilité, les conflits et la violence sont les principaux documents qui guident les efforts déployés par la Banque mondiale en ce domaine.

Il est beaucoup plus difficile de gérer la gestion des eaux transfrontalières dans les zones touchées par la fragilité, les conflits et la violence. Les situations de FCV peuvent se traduire par la perte de vies humaines et la destruction de biens, compromettre la sécurité, contribuer à la désintégration politique, sociale et économique, entraver les efforts visant à éliminer l'extrême pauvreté, exacerber les effets sur l'environnement, affaiblir les sources de résilience et provoquer des déplacements forcés de population[3]. Elles touchent différemment les hommes, les garçons, les femmes et les filles, mais ont des répercussions plus négatives sur ces dernières. Ces situations peuvent exacerber les disparités de genre dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la participation à la vie économique ; elles peuvent aussi réduire la mesure dans laquelle les femmes peuvent se faire entendre et leurs moyens d'action. Elles peuvent enfin intensifier la violence sexiste contre les femmes et les filles, aussi bien pendant qu'après les conflits. Dans ces contextes, les institutions sont souvent plus fragiles, les infrastructures et les connaissances et informations fondées sur des données plus rares ; les organismes de bassins et les communautés économiques régionales sont confrontés à des problèmes de sécurité particuliers ; les modalités de mise en œuvre sont plus coûteuses ; le suivi et l'évaluation des activités sont beaucoup plus complexes ; un grand nombre de personnes déplacées de force exercent souvent des pressions supplémentaires sur l'utilisation et la gestion des ressources en eau de surface et souterraines, et l'accès à certaines zones par les acteurs publics, de développement et humanitaires est particulièrement limité. Les conflits armés, qu'ils soient le fait d'acteurs étatiques ou non, la présence de groupes criminels, les mines terrestres et les explosifs vestiges de la guerre compliquent considérablement les activités menées par CIWA dans les régions en situation de FCV. Le changement climatique et les chocs météorologiques tels que les sécheresses et les inondations peuvent exacerber les tensions et les violences ethniques ou communautaires et accroître les conflits transfrontaliers liés à l'eau[4]. Les accords sur l'eau tiennent rarement compte des effets du changement climatique ou ne sont pas à l'épreuve de ces derniers. Ils peuvent dans ce cas devenir obsolètes puisque le changement climatique continuera à modifier radicalement les volumes moyens pluriannuels des débits sur la base desquels ces accords sont souvent établis.

Le cadre FCV de CIWA a pour objet de renforcer l'efficacité du programme dans les contextes touchés par la fragilité, les conflits ou la violence. Il présente pour y parvenir certains outils essentiels ainsi qu'un moyen concis d'identifier les facteurs de FCV pertinents et leurs liens avec les éléments d'un projet, et de déterminer comment gérer et minimiser les risques tout au long des opérations et ne pas nuire aux populations. Il témoigne de la volonté de CIWA de renforcer son soutien aux populations touchées par les situations de fragilité, de conflits ou de violence, en s'appuyant sur les piliers et les principes de la Stratégie du Groupe de la Banque mondiale pour la fragilité, les conflits et la violence (2020-2025)[5].

[1] https://www.ciwaprogram.org/fr/aproposdeciwa/
[2] SIPRI and CIWA 2022. *Water Cooperation in the Horn of Africa: Addressing Drivers of Conflict and Strengthening Resilience.* Stockholm: SIPRI.
[3] Banque mondiale 2022. *Bank Policy on Development Cooperation and Fragility, Conflict, and Violence.* Washington DC : Banque mondiale.
[4] Crisis Group, 2022. *Investing in Climate Adaptation and Resilience as a Bulwark Against Conflict*. New York: ICG.
[5] Bousquet, Franck et Sara, Jennifer, 2020. *Breaking the vicious circle of fragility and water insecurity*. Washington DC : Banque mondiale

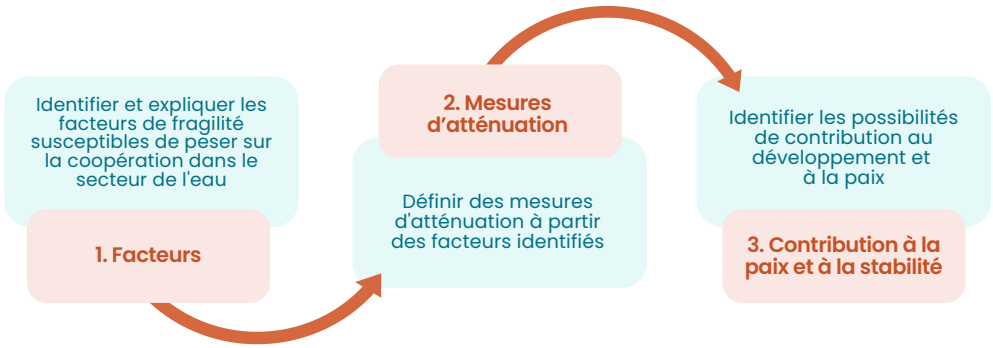

Figure 1 : Cadre de CIWA : Analyse, actions et contributions à la paix

2. Approche adoptée par la Banque mondiale pour les situations de FCV

La Banque mondiale a publié sa Stratégie de lutte contre la fragilité, les conflits et la violence (2020-2025)[6] en 2021 dans le but de soutenir plus efficacement les efforts déployés par les pays pour lutter contre les facteurs et les impacts des situations de FCV et renforcer leur résilience. Cette Stratégie est essentielle à la réalisation de la mission de la Banque mondiale, à savoir, édifier un monde sans pauvreté sur une planète vivable. Elle établit un nouveau cadre permettant de comprendre la fragilité, les conflits et la violence ainsi qu'un ensemble solide de mesures pour accroître l'efficacité de l'aide au développement apportée par la Banque mondiale aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire confrontés à des situations de FCV de gravités diverses, notamment des niveaux élevés de violence, des chocs liés aux déplacements forcés et des conflits infranationaux.

La Stratégie FCV repose sur le principe fondamental suivant : il n'est pas possible de suivre la même approche dans tous les cas en raison de la diversité des défis rencontrés. Il est difficile d'opérer dans les situations de FCV parce que les circonstances changent souvent rapidement, les degrés d'insécurité diffèrent, les situations politiques sont fragiles et volatiles, la situation macroéconomique est instable, les capacités institutionnelles sont limitées et le cadre de l'investissement privé précaire, les populations vulnérables sont plus exposées à la violence et les risques et les coûts de la poursuite d'opérations sont considérablement plus importants[7]. Les quatre piliers sur lesquels repose la Stratégie sont conçus pour renforcer le cadre environnemental et social de la Banque mondiale et relever les défis que pose toute la gamme des situations de fragilité, de conflits et de violence. Pilier 1 — Prévenir les conflits violents et la violence interpersonnelle, Pilier 2 — Rester engagé pendant les crises et les conflits actifs, Pilier 3 — Aider les pays à sortir de la fragilité, et Pilier 4 — Atténuer les répercussions des situations de FCV. Le Groupe de la Banque mondiale s'appuie sur ces piliers pour intensifier son action en faveur de l'égalité des sexes dans les situations de FCV, conformément à sa stratégie en matière d'égalité des sexes (2016-2023). Les situations de FCV exacerbent souvent les inégalités entre les femmes et les hommes lorsque les normes de genre régressives et un risque plus élevé de violence sexiste, notamment l'exploitation et les sévices sexuels, conjuguent leurs effets à ceux d'un accès insuffisant aux soins de santé, à l'éducation et à l'emploi. Il est essentiel de promouvoir les opportunités économiques pour les femmes sachant que la proportion des ménages dirigés par ces dernières a tendance à augmenter pendant et après les épisodes de violence et de conflits. CIWA accorde la priorité à la lutte contre les normes de genre favorisant les inégalités et à la réduction des disparités pour permettre aux femmes et aux hommes de s'exprimer et d'agir sur un pied d'égalité dans le domaine de la gestion et de la mise en valeur des ressources en eau.

CIWA jouit d'un avantage comparatif au sein de la Banque mondiale qui lui permet de contribuer aux efforts humanitaires, de développement et de consolidation de la paix en favorisant la gestion et la mise en valeur des ressources en eau transfrontalières. Il importe en effet à cette fin de prendre en compte les considérations de développement à long terme de soutien institutionnel et de durabilité, tout en s'efforçant de réduire les sources de conflits liées aux ressources naturelles et à l'économie.

Le rapport *A development approach to Advancing Gender Engagement and Closing Gender Gaps in Fragile, Conflict and Violent Situations* (Une approche du développement pour promouvoir les actions en faveur de l'égalité de genre et combler les écarts en la matière dans les situations de fragilité, de conflits et de violence) met en évidence les difficultés et les risques propres à la dimension de genre auxquels il importe de prêter attention. Il est tout aussi important d'adopter une perspective d'inclusion sociale pour déterminer les risques et les défis rencontrés par les populations vulnérables dans chaque contexte.

Les évaluations des risques et de la résilience menées par le groupe chargé des questions de FCV à la Banque mondiale mettent en évidence le rôle des eaux transfrontalières dans les situations de fragilité actuelles[8]. Elles font aussi ressortir la nécessité d'élaborer des notes sectorielles détaillées de manière à recueillir des données utiles à la constitution du portefeuille et de la réserve de projets d'intégration régionale et donner aux équipes de projet suffisamment d'informations pour leur permettre de concevoir et de mettre en œuvre des projets tenant compte des questions de FCV dans des contextes régionaux fragiles[9]. Le rapport « Désamorcer les conflits : La gestion de l'environnement et des ressources naturelles au service de la paix », publié en 2022 par la Banque mondiale, qui expose les liens entre l'environnement et les conflits pour faciliter leur prise en compte dans les interventions de la Banque mondiale dans les situations de FCV est essentiel pour comprendre les objectifs de développement fixés par le cadre FCV de CIWA.

La Banque mondiale a approuvé la politique opérationnelle sur la coopération au développement et la fragilité, les conflits et la violence (politique FCV) en août 2021. Cette politique définit le cadre opérationnel des activités menées par la Banque dans les situations de FCV[10]. La politique FCV est importante pour le champ d'application du cadre FCV de CIWA, car elle précise que les activités de consolidation de la paix doivent s'inscrire dans le cadre du mandat de la Banque mondiale et reposer sur une logique de développement solide, mais aussi sur les avantages comparatifs et les compétences fondamentales de la Banque mondiale dans ce domaine. Elle confirme également que les initiatives nationales et régionales de la Banque mondiale, ses travaux d'analyse et ses opérations ne peuvent pas produire de bons résultats sans une bonne compréhension des facteurs de fragilité, des sources de résilience et de leurs liens avec la mission de développement et de réduction de la pauvreté de la Banque mondiale.

[6] [7] Banque mondiale, 2020. « Stratégie du Groupe de la Banque mondiale —Fragilité, conflits et violence 2020–2025 », Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale.
[8] Le rapport sur le lac Tchad peut être consulté à l'adresse suivante : https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099015001172333847/p17587202888020f209a4f0fc4dbab55ac8
[9] Voir : *Horn of Africa Risk and Resilience Assessment Final Report* (document interne).
[10] Cette politique remplace la politique opérationnelle 2.30 *(OP 2.30: Development cooperation and conflict)* et doit être rapprochée de la politique opérationnelle 8.00 *(OP 8.00: Rapid Response to Crises and Emergencies).*

3. Avantage comparatif de CIWA dans les domaines dans lesquelles les questions liées aux eaux transfrontalières et les situations de FCV se recoupent

Le programme CIWA est bien placé pour aider les pays africains à relever les défis posés par les situations de FCV puisque nombre de menaces pesant sur la croissance et la prospérité ont un rapport avec les ressources en eau transfrontalières (migrations, sécheresses, insécurité alimentaire, etc.). Près de la moitié des terres émergées du globe se trouve dans des bassins hydrographiques internationaux, formés par 310[11] voies d'eau transfrontalières. Les mécanismes souples utilisés par CIWA dans ses opérations, son expertise technique et sa capacité de mobilisation lui permettent de jouer un rôle de premier plan dans le cadre de l'action menée pour résoudre certains des problèmes de sécurité hydrique les plus complexes.

CIWA dispose d'avantages comparatifs lui permettant d'intervenir dans le domaine des ressources en eaux transfrontalières dans les situations de FCV. En effet :

i) CIWA collabore avec diverses agences de mise en œuvre et principalement avec des institutions régionales, ce qui lui permet de poursuivre ses initiatives de gestion et de mise en valeur des ressources en eau, y compris dans les bassins dont un ou plusieurs États membres se trouvent temporairement, de façon intermittente, voire permanente, en situation de FCV. L'initiative du bassin du Nil a apporté son soutien dans le bassin alors que de nombreux États membres se trouvaient dans des situations de FCV ou en sortaient, et a même contribué à la construction de la nouvelle centrale hydroélectrique des chutes de Rusumo, qui alimente le Rwanda, la Tanzanie ainsi que le Burundi, qui est en proie à la FCV.

ii) Collaborer avec les institutions régionales permet de soutenir les différents acteurs intervenant pour promouvoir l'aide humanitaire, le développement et la paix, en particulier lorsque les autorités nationales sont affaiblies ou instables. La Commission du bassin du lac Tchad est un exemple d'institution régionale remplissant parfaitement ces trois fonctions. CIWA jouit à la Banque mondiale d'un avantage comparatif rare qui lui permet de travailler sur des questions qui relèvent à la fois des domaines de l'humanitaire, du développement et de la paix.

iii) Les financements de CIWA proviennent d'un fonds d'affectation spéciale multidonateurs, et non de l'Association internationale de développement (IDA). Ils ne sont donc pas réservés aux pays membres de l'IDA, ni aux États éligibles à obtenir des prêts.

iv) Les opérations de CIWA ne sont pas cloisonnées au niveau régional et peuvent donc bénéficier des services des spécialistes des quatre unités de la Banque mondiale chargées de l'eau pour l'Afrique.

v) CIWA peut fréquemment renforcer des projets exécutés par les bénéficiaires, complexes ou réalisés dans des zones sensibles, par des financements exécutés par la Banque. L'équipe de la Banque mondiale peut ainsi appuyer de manière optimale la mise en œuvre des projets et aider les institutions partenaires à remédier à leurs points faibles et à renforcer leur viabilité institutionnelle. À titre d'exemple, les autorités somaliennes ont bénéficié d'un financement exécuté par la Banque mondiale, tandis que l'autorité intergouvernementale pour le développement a utilisé un financement exécuté par le bénéficiaire dans le cadre du projet d'initiative sur les eaux souterraines.

vi) Les opérations menées par CIWA se déroulent sur des périodes plus longues que la plupart des autres mécanismes et fournissent un soutien durable qui s'appuie sur les acquis des activités passées.

vii) L'expertise technique de CIWA et la priorité accordée par le programme aux thèmes transversaux que sont la parité femmes-hommes et l'inclusion sociale, la résilience face au changement climatique et la préservation de la biodiversité permettent d'obtenir des résultats durables dans les situations de FCV. L'accroissement de la variabilité des conditions hydrologiques par suite du changement climatique affectera de manière significative les différents aspects de l'utilisation et de la gestion de l'eau. Elle se traduira notamment par une plus grande incertitude et une multiplication de phénomènes météorologiques extrêmes, comme les inondations et les sécheresses, dont les effets peuvent, du moins en partie, être atténués grâce aux actions des institutions et des partenariats ainsi que des systèmes de données qui bénéficient de l'appui de CIWA. De même, si les inégalités entre les hommes et les femmes sont souvent source de fragilité, l'autonomisation des femmes peut contribuer à renforcer la résilience des pays. Accorder une plus grande importance aux facteurs de fragilité implique également de mieux prendre en compte la dimension de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les femmes, les filles et les autres groupes de population vulnérables qui vivent dans des contextes de FCV sont généralement plus exposés que les hommes et sont souvent dans l'incapacité de participer aux initiatives visant à remédier à ces situations au niveau transfrontalier ou de les diriger. CIWA s'engage non seulement à fournir un appui technique aux pays pour les aider à prendre en compte la parité femmes-hommes et l'inclusion sociale au niveau des programmes et des institutions, mais aussi à encourager la participation et le leadership des femmes dans les institutions chargées de la gestion des ressources en eau transfrontalières qui, en encourageant la coopération transfrontalière, peuvent s'attaquer aux effets de la FCV sur les populations locales.

Ces dernières années, le pôle mondial d'expertise en Eau de la Banque mondiale a produit de nombreuses analyses sur les recoupements entre la coopération dans le domaine de l'eau et la fragilité, dont beaucoup comportent des sections consacrées à la gestion des eaux transfrontalières. Ces dernières montrent qu'une gestion concertée des eaux transfrontalières peut contribuer à désamorcer les tensions, à promouvoir la stabilité et à assurer la résilience face aux chocs hydrologiques ou aux aménagements fluviaux susceptibles de déclencher des conflits dans des contextes fragiles, en particulier dans des régions marquées depuis longtemps par de fortes tensions liées aux eaux transfrontalières.

4. Objectifs du cadre FCV de CIWA

Ce cadre a pour objet de renforcer l'appui de CIWA à la gestion et à la mise en valeur des ressources en eau transfrontalières en Afrique et aux opérations de développement de la Banque mondiale en réduisant et en atténuant les risques susceptibles de provoquer des situations de FCV. Les objectifs poursuivis sont les suivants:

1. **Ne pas contribuer aux conflits.** CIWA entend respecter le principe « d'agir sans nuire » en évitant de soutenir des projets susceptibles de provoquer ou d'exacerber des conflits. Ses projets poursuivront exclusivement des opportunités de développement sans regret et mutuellement bénéfiques.
2. **Contribuer à la consolidation de la paix et au développement.** Ce cadre et le cadre environnemental et social permettront aux équipes opérationnelles de déterminer les éléments suivants : i) les facteurs de fragilité, ii) les mesures d'atténuation et iii) la contribution des opérations à la consolidation de la paix et au développement.
3. **Produire des connaissances.** Contribuer à enrichir la base de connaissances sur la gestion des eaux transfrontalières, les situations de FCV et la consolidation de la paix.

Ces objectifs sont étroitement liés et se complètent mutuellement.

[11] Oregon State University 2022. *Transboundary Freshwater Dispute Database*. College of Earth, Ocean, and Atmospheric Sciences at Oregon State University.
[12] Bousquet, F. et Sara, J. 2020. *Breaking the vicious circle of fragility and water insecurity*. Washington DC : Banque mondiale.
[13] Cooley, H. and Gleick, P.H. 2011. *Climate-proofing transboundary water agreements*. Hydrological Sciences Journal 56.4 (2011): 711-718.
[14] Borgomeo, Edoardo, Sadoff, Claudia et De Waal, Dominik, 2017. *Turbulent Waters: Pursuing Water Security in Fragile Contexts*. Washington, DC : Banque mondiale.
[15] SIPRI et CIWA 2021. *Water Cooperation in the Horn of Africa: Addressing Drivers of Conflict and Strengthening Resilience*. Stockholm : SIPRI.
[16] De Stefano, L. *et al*., 2010. *Mapping the Resilience of International River Basins to Future Climate Change-Induced Water Variability*, Volume 2. Appendices.
[17] Sadoff, C. Bogomeo, E. et De Waal, D. 2017. Turbulent Waters: Pursuing Water Security in Fragile Contexts. Washington, DC : Banque mondiale.

4.1 Les trois composantes du cadre de CIWA

Les recommandations présentées dans cette section ont pour but d'aider les spécialistes de CIWA à expliquer clairement comment leur projet permet de s'attaquer aux facteurs de fragilité ayant un impact sur la coopération dans le domaine de l'eau. Les informations concernant les trois composantes du cadre FCV de CIWA mentionnées plus tôt doivent être consignées dans le formulaire du cadre de CIWA (annexe 1).

- **Étape 1 : Identification des facteurs de fragilité —** recenser les facteurs de fragilité susceptibles de nuire à la coopération autour des ressources en eau dans la zone de mise en œuvre du projet durant sa préparation.

Les facteurs de fragilité peuvent ressortir d'une analyse documentaire (littérature grise, études menées par les pays, les agences des Nations Unies, les groupes de réflexion ou les instituts de recherche) ou des travaux de recherche effectués dans le cadre de la préparation du projet.

Les évaluations des risques et de la résilience réalisées par le groupe chargé des questions de FCV au sein de la Banque mondiale, par exemple, permettent d'identifier rapidement les facteurs de fragilité et les sources de résilience influant sur la coopération dans le domaine de l'eau.

Il importe en outre de recueillir des données concernant les effets auxquels les femmes, les filles et les autres groupes de population vulnérables sont plus particulièrement exposés de manière à tenir compte de la dimension de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets.

Il est nécessaire de répertorier les facteurs de fragilité. Il convient d'accorder une attention particulière à ces derniers ainsi qu'aux sources de résilience qui pourraient être considérés dans les opérations financées par CIWA, en prêtant particulièrement attention aux effets particuliers qui s'exercent sur les femmes, les filles et les autres groupes de population vulnérables. Le tableau 1 dresse une liste des principaux facteurs de fragilité susceptibles d'avoir des répercussions sur la coopération dans le domaine de l'eau et sur les sources de résilience[18]. Cette liste ayant un caractère purement indicatif, les équipes de projet de CIWA sont encouragées à identifier les autres facteurs de fragilité et sources de résilience[19].

Tableau 1 — Facteurs de fragilité et sources de résilience (exemples)

Facteurs de fragilité	
I	Conflit armé
II	Rupture du contrat social (notamment les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement de base)
III	Territoires contestés
VI	Présence de polluants/contaminants (par exemple, procédures juridiques opposant l'Argentine et l'Uruguay dues aux problèmes causés par les usines de pâte à papier)
VII	Dépendance du pays à l'égard des cours d'eau et des aquifères transfrontaliers pour son approvisionnement en eau (par exemple, taux de dépendance)

Sources de résilience	
I	Organismes de bassin actif
II	CER participant à la gestion des eaux transfrontalières
III	Organisations de la société civile participant activement à la gestion des eaux transfrontalières
IV	Traités sur l'eau
V	Traités sur l'eau adaptés au changement climatique
VI	Mécanismes informels d'échange d'informations (par exemple, entre les communautés riveraines)
VII	Consultation et implication effective des populations locales pour garantir que les femmes, les hommes et les autres groupes de population vulnérables puissent s'exprimer sur un pied d'égalité

[18] Cette liste a été établie à partir de l'analyse de la littérature grise sur la coopération et les conflits dans le domaine de l'eau. Certains des facteurs de fragilité et des sources de résilience sont définis comme des indicateurs de résilience et de vulnérabilité hydropolitiques (voir Wolf, A. 2007. Shared waters: Conflict and cooperation. Annual review of Environment and resources, 32(1),241-269).

[19] Les évaluations des risques et de la résilience réalisées par la Banque mondiale permettent de recenser différents facteurs de fragilité et de sources de résilience. La liste donnée pour le cadre FCV de CIWA a été établie à partir de l'évaluation des risques et de la résilience réalisée en 2022 pour le Soudan du Sud : Facteur 1 : Le régime militaire a entraîné le dysfonctionnement de la gouvernance, Facteur 2 : La concentration du pouvoir au niveau des élites a un effet déstabilisateur, Facteur 3 : Les violences intercommunautaires influent sur la dynamique de conflits locaux et nationaux, Facteur 4 : Un système judiciaire défaillant favorise l'impunité et la violence, Facteur 5 : Les jeunes ont peu de perspectives socio-économiques, et sont plus enclins à la violence. Source de résilience 1 : Autorités traditionnelles et organisations communautaires, source de résilience 2 : L'agriculture peut être une source de croissance, source de résilience 3 : Les acteurs religieux et les organisations confessionnelles peuvent contribuer à la cohésion sociale, source de résilience 4 : Le rôle des femmes dans le renforcement de la résilience.

Le modèle proposé pour le cadre (annexe 1) décrit ces trois étapes.

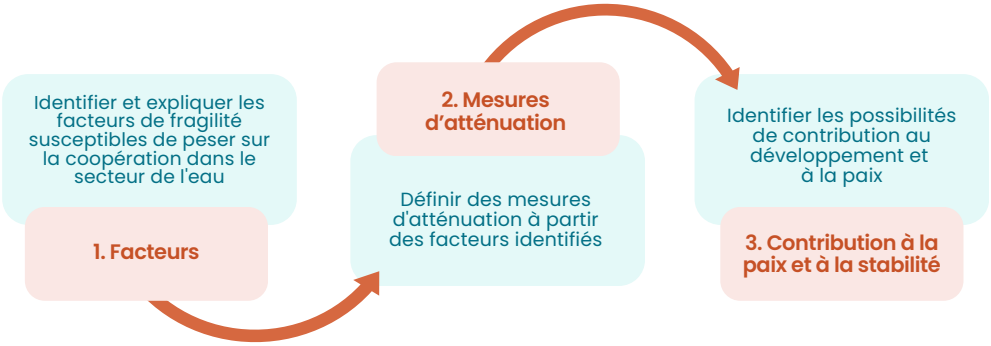

Figure 1 : Cadre de CIWA : Analyse, actions et contribution à la paix

5. Champ d'application et mise en œuvre tout au long du cycle du projet

Champ d'application

Le cadre de CIWA s'appliquera de la manière suivante aux nouvelles interventions ainsi qu'à celles qui sont nouvelles et en cours :

Nouvelles interventions

Le cadre sera mis en œuvre avant le lancement des nouvelles interventions. Les chefs d'équipe de projet compléteront le modèle de cadre de CIWA (annexe 1) et le joindront au projet de note conceptuelle pour examen ; ils recevront des commentaires et des recommandations à leur sujet avant la réunion d'examen de la note. Une fois l'approbation obtenue, le chef d'équipe rencontrera les responsables du programme CIWA et leur présentera ce modèle de cadre en vue de son examen par le référent chargé des questions de FCV dans le pays. Le chef d'équipe rencontrera les responsables du programme CIWA à deux reprises au cours du cycle de l'intervention.

Interventions en cours

Le cadre FCV de CIWA sera mis à l'essai durant plusieurs opérations financées par CIWA. Il sera revu et ajusté sur la base des enseignements tirés des programmes et projets en cours.

6. Bibliographie

- Bousquet, F. and Sara, J. 2020. Breaking the vicious circleof fragility and water insecurity. Washington DC: World Bank.
- Cooley, H. and Gleick, P.H. 2011. 'Climate-proofing transboundary water agreements.' Hydrological Sciences Journal 56.4 (2011): 711-718.
- De Stefano, L. et al. 2010. Mapping the Resilience of International River Basins to Future Climate Change-InducedWater Variability, Volume 2. Appendices.
- International Crisis Group, 2022. Investing in Climate Adaptation and Resilience as a Bulwark Against Conflict. New York: ICG.
- Jägerskog, A. 2003. Why states cooperate over shared water: The water negotiations in the Jordan River Basin (Doctoral dissertation, Linköping University Electronic Press).
- Kang, S.Y. and Barron, P. 2019. A Review of the World Bank's Experiences Using Conflict Filters and Peace Lenses. Washington DC: World Bank.
- Sadoff, C., Borgomeo, E., and De Waal, D. 2017. Turbulent Waters: Pursuing Water Security in Fragile Contexts. Washington, DC: World Bank.
- SIPRI and CIWA, 2021. Water Cooperation in the Horn of Africa: Addressing Drivers of Conflict and Strengthening Resilience. Stockholm: SIPRI.
- Wolf, A. 2007. Shared waters: Conflict and cooperation. Annual review of Environment and resources, 32(1), 241-269.
- World Bank. 2023. Addressing Gender Inequalities in Countries Affected by Fragility, Conflict, and Violence: An Evaluation of the World Bank Group's Support. Independent Evaluation Group. Washington, DC: World Bank.
- World Bank, 2022. Bank Policy on Development Cooperation and Fragility, Conflict, and Violence. Washington DC: World Bank Group.
- World Bank 2020. Defueling Conflict Environment and Natural Resource Management as a Pathway to Peace (English). Washington, D.C.: World Bank Group.
- World Bank, 2020. Ebb and Flow (Vol I): Water, Migration, and Development. Washington, D.C.: World Bank Group.
- World Bank, 2020. Ebb and Flow, Volume 2: Water in the Shadow of Conflict in the Middle East and North Africa. Washington, D.C.: World Bank Group.
- World Bank, 2020. Invisible Bonds: Transboundary Resilience Building in the Horn of Africa—Lessons from World Bank Regional Projects and Advisory Services and Analytics. Washington, D.C.: World Bank Group.
- World Bank, 2020. Joining Forces to Combat Protracted Crises: Humanitarian and Development Support for Water and Sanitation Providers in the Middle East and North Africa. Washington, D.C.: World Bank Group.
- World Bank, 2020. Turbulent Waters: Pursuing Water Security in Fragile Contexts. Washington, D.C.: World Bank Group.
- World Bank, 2020. Water Management in Fragile Systems: Building Resilience to Shocks and Protracted Crises. Washington, D.C.: World Bank Group.
- World Bank, 2020. World Bank Group Strategy for Fragility, Conflict, and Violence 2020–2025 (English). Washington, D.C.: World Bank Group.

7. Annexes

7.1 Annexe 1 — Modèle de cadre FCV de CIWA

Modèle de cadre FCV de CIWA — Nouvelle intervention			
1. Informations sur l'activité			
Projet n° :		**Domaine de produits :**	
Intitulé abrégé :		**Intitulé complet :**	
État d'avancement du projet : Note conceptuelle		**Exercice d'achèvement :** 2022	
Informations institutionnelles			
Type d'intervention	i) Opération de longue durée en collaboration avec les bassins prioritaires ii) Activités de collaboration stratégiques permettant de contribuer à des projets ayant un fort impact iii) Initiative de production et de gestion des connaissances		
Exécutée par le bénéficiaire ou par la Banque :			
Sous-région :	**Pays :**	**Pays FCV :**	
Pays en situation de FCV (FCS) :			
Unité demandeuse : SAEW2	**Chef(s) d'équipe de projet :**		
Référent pour les questions de FCV :			
Unité responsable : SAEW2			
Pôle d'expertise (principal) :	**Pôles d'expertise participants :**		
Partenariats (cas échéant)			
Objectif de développement du projet :			
Alignement sur les piliers de la stratégie de FCV :			
Pilier 1 Prévenir les conflits violents et la violence interpersonnelle	**Pilier 2** Rester engagé face aux situations de conflits et de crise	**Pilier 3** Aider les pays à sortir de la fragilité	**Pilier 4** Atténuer les répercussions des situations de FCV
Alignement sur les évaluations des risques et de la résilience pertinentes et/ou sur les objectifs de développement d'autres documents stratégiques nationaux [vous pouvez énumérer les points à prendre en compte sous forme de liste].			

2. Le cadre FCV de CIWA
2.1. Facteurs de fragilité et sources de résilience
[Énumérer et expliquer brièvement les principaux facteurs de fragilité liés à l'activité proposée. Mettez l'accent sur ceux qui seront pris en compte dans le cadre de l'activité proposée. Vous pouvez les énumérer sous forme de liste. Vous trouverez des exemples au tableau 3]
2.2. Mesures d'atténuation
[Énumérer les mesures d'atténuation pouvant aider à lutter contre les facteurs de fragilité recensés au point 2.1]. *(par exemple, renforcer la coopération/les partenariats techniques entre les pays riverains, améliorer l'échange d'informations entre deux pays riverains, soutenir le développement de petites infrastructures hydrauliques dans les zones frontalières, fournir une assistance technique à un organisme de bassin pour améliorer la gestion des ressources en eau transfrontalières).*
2.3. Possibilités de consolidation de la paix
[Recenser les possibilités de consolidation de la paix — Ce projet va-t-il se dérouler dans un contexte de tensions ? De quelle manière ces parties prenantes sont-elles impliquées ?]
2.4. Parité femmes-hommes et inclusion sociale
[Préciser en quoi la FCV modifie l'impact du projet sur les femmes, les hommes et les autres groupes de population vulnérables. Par exemple, la situation de FCV empêche-t-elle certains groupes de bénéficier pleinement du projet ? Quelles mesures avez-vous mises en place pour faciliter une participation équitable et inclusive ? *Le projet cree-t-il des risques pour certains groupes ou les exacerbe-t-il ? Quelles mesures avez-vous prises pour les atténuer ? Comment mesurez-vous leur efficacité ?]*

7.2 Annexe 2 : CIWA dans les situations de FCV

Liste des pays en situation de fragilité ou de conflit, exercice 2023 (37)			
Type	**Pays**	**Afrique**	**Pays dans lesquels CIWA intervient[20]**
Conflits	Afghanistan, Burkina Faso, Cameroun, Cisjordanie et Gaza (territoire), Éthiopie, Iraq, Mali, Mozambique, Myanmar, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, République du Yémen, Somalie, Soudan du Sud, Ukraine, (19)	Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan du Sud, Soudan (12)	Burkina Faso, Éthiopie, Mali, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan du Sud (6)
Fragilité sociale et institutionnelle	Burundi, Comores, Congo, Érythrée, États fédérés de Micronésie, Guinée-Bissau, Haïti, îles Marshall, Kiribati, Îles Salomon, Kosovo, Liban, Libye, Papouasie–Nouvelle-Guinée, São Tomé-et-Príncipe, Tchad, Timor-Leste, Tuvalu, République bolivarienne du Venezuela, Zimbabwe (20)	Burundi, Comores, Érythrée, Guinée-Bissau, Libye, São Tomé-et-Príncipe, République du Congo, Tchad, Zimbabwe (9)	Burundi, Tchad, Soudan, Zimbabwe (4)
Total	**37**	**21**	**10**

[20] Cette liste des activités menées par CIWA dans les pays touchés par les situations de FCV à la fin de l'exercice 23 changera au cours des prochains exercices, en fonction du lancement et de l'achèvement de diverses interventions.

Austrian Development Cooperation

Co-funded by the European Union

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF DENMARK
Danida

Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands

Norwegian Ministry of Foreign Affairs

Sweden
Sverige

UK International Development
Partnership | Progress | Prosperity

www.ciwaprogram.org/fr

@ciwaprogram

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

CIWA